

La place de la France dans les stratégies d'investissement

1^{ÈRE} ENQUÊTE AUPRÈS DES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS FRANÇAIS

2024

Investir en France pour une croissance durable



GILLES GUEZ – CFA
DIRECTEUR GÉNÉRAL
BFT INVESTMENT MANAGERS

Accompagner la réindustrialisation de nos territoires, la création d'emplois, la transition énergétique et aussi numérique de nos entreprises sont des enjeux très mobilisateurs pour les investisseurs institutionnels, dans un contexte de prise de conscience de la nécessité de renforcer la souveraineté de notre pays. BFT Investment Managers et L'AGEFI ont souhaité les sonder, afin de mieux connaître leur regard sur les opportunités du marché financier français et ses spécificités, et mieux comprendre leurs raisons d'investir en France.

La profondeur de notre marché et sa diversité sont des atouts majeurs aux yeux des investisseurs. Premier en nombre d'émissions d'obligations crédit et de «green bonds» en zone euro, la France présente aussi plusieurs leaders mondiaux dans leur secteur sur les marchés d'actions, ainsi qu'une très large palette d'univers sectoriels parmi ses centaines de midcaps. De quoi satisfaire bon nombre d'investisseurs institutionnels, comme

le montre notre enquête. Un tiers des répondants ont renforcé le poids de la France dans leurs investissements financiers depuis 2020. Un tiers d'entre eux souhaitent le faire au cours des 12 prochains mois. La grande diversité des classes d'actifs offertes par les marchés en France se traduit aussi par une bonne répartition entre leurs souhaits de privilégier les obligations, les actions ou les actifs réels.

Une grande maturité des entreprises françaises en matière de RSE

Outre une bonne adéquation avec les besoins de diversification des investisseurs, le marché français répond très bien aux exigences de leurs politiques d'investissement responsable, grâce à la grande maturité des entreprises françaises en matière de RSE. Une maturité qui s'est forgée au fil des dispositions réglementaires qui, depuis vingt ans, incitent les entreprises hexagonales à faire preuve de transparence sur les impacts sociaux et environnementaux de leurs activités. La mise en œuvre de bonnes pratiques et la définition d'indicateurs par les sociétés cotées constituent un terreau très favorable à l'élaboration de processus d'investissement fondés sur des facteurs ESG. La place de Paris s'affirme ainsi comme une place de référence en matière de finance durable. Les institutionnels et les gérants d'actifs français se mobilisent régulièrement pour apporter des financements sur des thématiques spécifiques, définir ensemble des démarches, des processus communs, à travers en particulier des fonds de place. La majorité des investisseurs sondés se montrent d'ailleurs convaincus que l'implication des actionnaires permet d'engager les entreprises à devenir plus durables.

L'ambition de BFT IM est d'accompagner ce mouvement en faveur du financement de l'économie française auprès de ses clients investisseurs institutionnels. Elle est aussi d'encourager, à travers les réseaux de distribution, l'orientation de l'épargne des Français, adeptes du «Made in France» en tant que consommateurs, vers l'investissement dans nos entreprises.

Bonne lecture.

ENQUÊTE

Une allocation France diversifiée

Pages 04 et 05

ENTRETIEN

« Notre exposition sur les petites et moyennes capitalisations est très significative depuis plusieurs décennies »

JOËL PROHIN, DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT DE GESTION DES PLACEMENTS, CAISSE DES DÉPÔTS (GESTION D'ACTIFS)

Page 06 et 07

ENQUÊTE

Pourquoi investir en France ?

Page 08

TRIBUNE

Les marchés financiers français savent répondre aux attentes des investisseurs

LAURENT GONON, DIRECTEUR DES GESTIONS, BFT IM

Page 09

ENQUÊTE

Les stratégies d'investissement responsable s'affinent

Page 10

ENTRETIEN

« Notre approche de l'investissement à impact se fonde sur notre expertise de gérant français »

JULIE FARDOUX, RESPONSABLE DE LA STRATÉGIE ESG, BFT IM

Page 11



ENQUÊTE

Principaux enseignements

Page 12 et 13

ENTRETIEN

« L'engagement est une démarche efficace pour inciter les entreprises à réorienter leur stratégie vers la transition énergétique »

ARNAUD MÉMIN, RESPONSABLE DU PÔLE GESTION DES ACTIFS DÉDIÉS COTÉS, EDF

Page 14

ENTRETIEN

L'attrait des épargnants pour les investissements «made in France»

CLAIRE GREYSSELS, DIRECTRICE DES RELATIONS LCL AMUNDI, ET ANTOINETTE FLACHAIRE DE ROUSTAN, DIRECTRICE DES OPÉRATIONS, ESG ET PARTENARIATS BFT IM

Page 15

ENQUÊTE : LA PLACE DE LA FRANCE DANS LES STRATÉGIES D'INVESTISSEMENT

L'enquête présentée dans ce livre blanc a été réalisée entre les mois de juillet et novembre 2024, par BFT Investment Managers et L'AGEFI et a obtenu 26 répondants. Elle se fonde sur onze questions, qui ont été adressées aux investisseurs institutionnels et corporate basés en France. La vocation de cette enquête est de connaître l'importance, dans leurs portefeuilles, des investissements financiers réalisés en France, leurs compositions, leurs évolutions, leurs fondements, d'identifier ainsi les atouts des marchés financiers français, les opportunités qu'ils recèlent aux yeux des institutionnels. Cette enquête a été complétée par plusieurs entretiens individuels, choisis par BFT IM pour leur intérêt sur la thématique France.

Une allocation France diversifiée

PILOTAGE DE L'ALLOCATION « FRANCE »

Pour la gestion de vos placements financiers, pilotez-vous spécifiquement votre allocation « France » ?



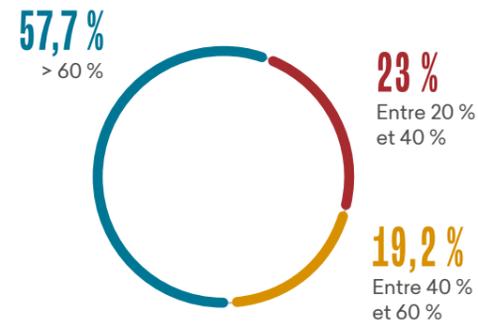
52 %
Oui, nous avons une politique d'allocation spécifique sur cette zone géographique

48 %
Non, nous suivons simplement cette pondération

→ **Plus de la moitié des répondants ont mis en place un pilotage spécifique de leur allocation « France ».**

PROPORTION DES INVESTISSEMENTS EN FRANCE DANS LES ENCOURS

Quelle proportion vos investissements en France représentent-ils dans la totalité de vos encours ?



→ **Pour plus de la moitié des répondants, les investissements en France représentent plus de 60 % de leurs encours.**

RENFORCEMENT DU POIDS DE LA FRANCE AU COURS DES 12 PROCHAINS MOIS

Pensez-vous renforcer le poids de la France dans vos placements financiers au cours des 12 prochains mois ?
(plusieurs réponses possibles)

Oui



Pour des raisons de patriotisme économique



Pour des raisons de potentiel de performance financière



Pour des raisons de renforcement des actifs réels



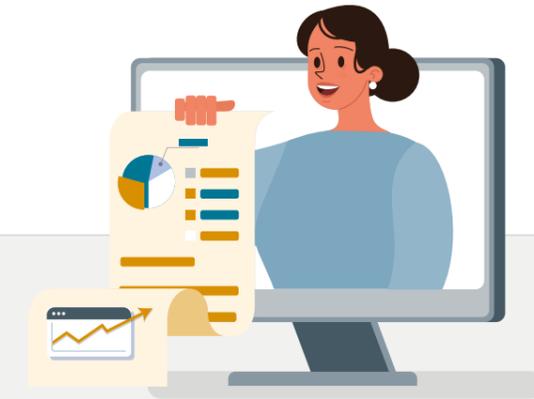
Non



L'allocation cible sur la France a été atteinte



→ **Plus du tiers des répondants pensent renforcer le poids de la France dans leurs placements financiers au cours des 12 prochains mois.**



RENFORCEMENT DE L'ALLOCATION EN FRANCE DEPUIS 2020

Votre allocation sur la France a-t-elle été renforcée depuis 2020 ?
(plusieurs réponses possibles)

Oui



Pour des raisons de patriotisme économique



Pour des raisons de potentiel de performance financière



Pour des raisons de renforcement des actifs réels



→ **Plus d'un tiers des répondants ont renforcé leur allocation sur la France depuis 2020.**

Non

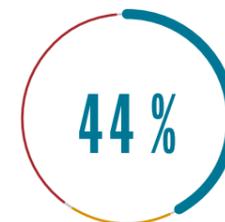


L'allocation cible sur la France a été atteinte

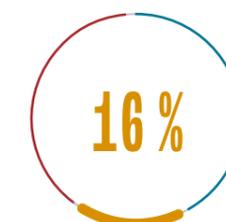


CLASSES D'ACTIFS PRIVILÉGIÉES

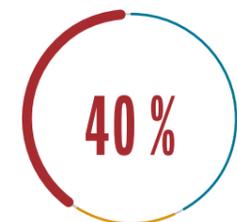
Quelles classes d'actifs souhaitez-vous privilégier dans votre allocation France ?
(plusieurs réponses possibles)



Obligations cotées



Actions cotées



Actifs réels
(immobilier, dette privée, capital investissement, infrastructures)

→ **Près de la moitié des répondants souhaitent privilégier les obligations cotées dans leurs allocations France.**

« Notre exposition sur les petites et moyennes capitalisations est très significative depuis plusieurs décennies »

Quelle est l'importance des actifs français au sein de la gestion des placements de la Caisse des Dépôts, dont vous avez la responsabilité ?

À la différence de la plupart des autres investisseurs institutionnels de la place, nous avons un biais volontairement français, dans le cadre de la gestion des placements de la Caisse des Dépôts. Ce biais correspond au mandat que nous a donné la loi : contribuer au développement économique de la France. La souveraineté et le développement économique sont l'un des trois axes prioritaires de la Caisse des Dépôts, rappelés en 2022. Mais il s'agit plutôt d'une intensification que d'une novation. Dans cette perspective, notre objectif, toutes classes d'actifs confondues, est d'être investis à hauteur d'environ 70 % en actifs français, ainsi que 25 % en Europe et 5 % dans le reste du monde (essentiellement les États-Unis et le Japon).

Nous gérons ainsi le plus gros portefeuille actions de la place, à 60 milliards d'euros, et notre exposition sur les petites et moyennes capitalisations est très significative depuis plusieurs décennies.

Comment se définit votre stratégie d'investissement ?

Cinq caractéristiques majeures définissent notre stratégie d'investissement : une perspective long terme, qui se traduit par un faible taux de rotation, une gestion responsable, ce



JOËL PROHIN
DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT
DE GESTION DES PLACEMENTS,
CAISSE DES DÉPÔTS
(GESTION D'ACTIFS)

biais français, une internalisation de la gestion (97 % de nos encours sont gérés en direct) et la coordination d'initiatives de place. Nos décisions d'investissement reposent sur une analyse bottom up, fondamentale. Pour chaque titre en portefeuille, nous nous fixons une valeur cible à cinq ans. Nous fondons notre analyse en particulier sur l'évaluation du business model de l'entreprise, la qualité du management et tous les considérants ESG.

Cette approche de long terme nous permet d'être contracyclique. Nous n'hésitons pas à nous renforcer sur un titre dont la valorisation a reculé si notre conviction de long terme est positive. Être présent quand les autres investisseurs le sont moins est une

grande force. Nous l'avons constaté entre mars et juin 2020, lorsque dans le contexte de la crise du Covid, les marchés ont été sous pression. Nous avons renforcé nos positions et cela nous a été très bénéfique.

La Caisse des Dépôts a coordonné plusieurs initiatives de place ces dernières années. Quelles ont été les plus marquantes ?

La Caisse des Dépôts s'est engagée activement dans l'élaboration de nombreuses initiatives de place, chacune répondant à un enjeu phare pour la France. C'est ainsi qu'en 2019, suivant les engagements issus de la COP 21, nous avons souhaité, avec onze autres institutionnels, mobiliser les investisseurs et les gérants d'actifs basés en France, grâce à des fonds de place (les « Fonds Objectif Climat » prorogés cette année pour trois ans), afin d'identifier les meilleures méthodes pour réduire les émissions carbone en gestion actions et obligations crédit.

Plus récemment, nous avons lancé sur le même modèle l'initiative « Objectif Biodiversité » pour prendre en compte la nécessaire protection de la biodiversité, en définissant la meilleure méthodologie. Cette nouvelle initiative de place a été lancée en 2024 dans le domaine des actifs cotés, et elle le sera en 2025 sur les actifs non cotés.

Nous avons cherché aussi à soutenir aux côtés des assureurs, dès le printemps 2020, les entreprises françaises affectées par la crise du Covid, avec les fonds Relance durable, ainsi que des secteurs spécifiques, tels que la santé et le tourisme.

Nous soutenons aussi le secteur technologique depuis plusieurs années, avec les fonds Tibi, lancés



« Notre approche de long terme nous permet d'être contracyclique »

en 2019 et renouvelés en 2023. La CDC a investi 500 millions d'euros entre 2020 et 2022 et s'est engagée à hauteur du même montant sur la deuxième phase. Nous souhaitons aussi favoriser le dynamisme du secteur de la gestion d'actifs, avec la Sicav de place Emergence, qui vise à accompagner le développement des sociétés de gestion entrepreneuriales, principalement françaises. La Caisse des Dépôts en est l'un des principaux contributeurs.

Quels sont, selon vous, les principaux atouts des marchés financiers français ?

En premier lieu, la France bénéficie d'une très bonne gestion de sa dette souveraine par le Trésor. Le suivi des programmes d'émissions, leur profondeur, leur diversité, avec des volumes d'émissions de green bonds et d'obligations inflation importants, la recherche de courbes bien étalées, offrent un avantage comparatif incontestable à la dette souveraine française.

Par ailleurs, nous bénéficions de la place prépondérante des grandes banques françaises sur le marché du crédit en tant qu'arrangeuses. Les émetteurs et les investisseurs français peuvent ainsi s'appuyer sur elles. Le grand nombre de groupes français faisant figure de leaders dans leur secteur est aussi un atout. Le poids des entreprises françaises dans les indices internationaux est ainsi équivalent à celui des entreprises allemandes, alors que les PIB de nos deux pays n'ont pas le même poids. L'écosystème financier français est d'ailleurs très riche, entre de grandes banques, des grands gérants d'actifs, d'importants cabinets de consultants et un opérateur boursier de taille européenne. Il bénéficie aussi de la centralisation des activités financières à Paris, qui a ainsi un très grand pouvoir d'attraction.

À cela s'ajoute le dynamisme des autorités publiques, quel que soient leur bord, ainsi qu'un contexte économique, fiscal et réglementaire très stable, malgré les récents soubresauts.

En tant que membre de l'AF2i, l'Association française des investisseurs institutionnels, quels sont vos constats concernant la sensibilité des institutionnels à l'intérêt d'investir en France ?

Les investisseurs institutionnels basés en France ont pris conscience qu'ils avaient une responsabilité morale : celle de contribuer à maintenir un tissu économique solide dans le pays. Même si ces investisseurs n'ont pas une allocation sur les marchés français aussi importante que celle de la Caisse des Dépôts, leurs contributions aux initiatives de place ont été massives. Il est d'ailleurs remarquable de constater que des filiales françaises de groupes internationaux participent très activement à ces initiatives.

« À 60 milliards d'euros, notre portefeuille actions est le plus important de la place »

Pourquoi investir en France ?

RAISONS D'INVESTIR

Pour quelles raisons investissez-vous en France ?
(plusieurs réponses possibles)

Par choix d'allocation stratégique ou tactique
64 %

Pour contribuer au financement des entreprises françaises
48 %

Dans le cadre d'une démarche ESG
28 %

En raison de contraintes réglementaires ou statutaires
16 %

Diversification et taux
4 %

→ Pour près des deux tiers des répondants, l'investissement en France est le fruit d'un choix d'allocation stratégique ou tactique.

THÉMATIQUES LES PLUS PORTEUSES

Quelles thématiques, selon vous, sont les plus porteuses pour des investissements France ?
(plusieurs réponses possibles)

La transition énergétique
75 %

La réindustrialisation
50 %

Le made in France
50 %

La transition numérique
25 %

L'emploi en France
20,8 %

Souveraineté
4,2 %

→ La transition énergétique est la thématique la plus porteuse pour des investissements en France selon les répondants.

OPPORTUNITÉS OFFERTES PAR L'INVESTISSEMENT

Quelles opportunités offrent selon vous l'investissement en France ?
(plusieurs réponses possibles)

Une profondeur de marché importante
60 %

Des entreprises leaders mondiaux sur leurs secteurs
40 %

Une avance en matière extra-financière des entreprises françaises
32 %

→ Pour près des deux tiers des répondants, l'importante profondeur de marché est la principale opportunité offerte par l'investissement en France.

SECTEURS/THÈMES À PRIVILÉGIER

Les initiatives gouvernementales depuis 2020 (Plan France 2030, loi Industrie verte, etc.) visent à renforcer notamment l'innovation, la réindustrialisation, la décarbonation de l'économie et la santé. Quels secteurs/thèmes seront à privilégier selon vous ?
(plusieurs réponses possibles)

Numérique/Nouvelles technologies/Télécoms
46,1 %

Industrie pharmaceutique/Secteur de la santé
38,5 %

Energies
34,6 %

Agro-alimentaire
30,8 %

Industrie du recyclage
23,1 %

Transports
11,5 %

Immobilier bas carbone
3,8 %

→ Près de la moitié des répondants souhaitent privilégier l'univers du numérique, des nouvelles technologies et des télécoms.

TRIBUNE

Les marchés financiers français savent répondre aux attentes des investisseurs

Entre la grande diversité de l'univers des midcaps, comme de celui des émetteurs crédit, la solidité de ses grandes capitalisations, la liquidité de sa dette souveraine ou la qualité des démarches ESG, la France concentre de multiples atouts.

En tant que gérant d'actifs français, nous sommes attentifs à l'impact de nos investissements en termes de soutien à l'économie française, même si notre univers d'investissement est international. Nous avons été d'autant plus incités à dédier certains de nos fonds à l'univers « France » que les marchés financiers français recèlent des atouts très distinctifs.

Année après année, la France confirme son statut de pays européen le plus attractif, conservant son rang de première destination européenne des investissements directs étrangers¹. Les dirigeants d'entreprises étrangères apprécient entre autres, le vivier de compétences au sein duquel ils peuvent recruter, ou encore l'énergie décarbonée à laquelle ils ont recours. Ces avantages, évidemment, les entreprises françaises en bénéficient elles-mêmes. La position de leaders mondiaux dans leurs secteurs de plusieurs grandes entreprises offre l'opportunité de détenir en portefeuille des valeurs très solides, mais aussi particulièrement bien exposées aux marchés mondiaux. Les trois quarts du chiffre d'affaires des entreprises du CAC 40 sont issus de leurs activités à l'international. À travers ces valeurs françaises, nous pouvons en pratique bénéficier d'une exposition diversifiée en termes géographiques et plus particulièrement de la croissance des marchés les plus porteurs. Pour beaucoup de ces grandes entreprises, la marque « France » représente un avantage, dans le secteur du luxe bien sûr, mais cela vaut aussi pour de plus petites entreprises, dans le secteur des jeux et animations vidéo, par exemple.

Des midcaps diverses et performantes

L'univers des midcaps françaises offre



LAURENT GONON
DIRECTEUR DES GESTIONS
BFT INVESTMENT MANAGERS

d'ailleurs, à travers plus de 250 valeurs, une grande diversité de secteurs et un accès aux futurs leaders, aux champions de demain. Son dynamisme s'est traduit par une excellente performance boursière sur dix ans, de +85 % à fin 2023². Une performance qui place les valeurs moyennes françaises au deuxième rang au niveau européen, sur cette période, juste derrière les valeurs moyennes allemandes.

Des politiques ESG plus avancées que celles de leurs homologues européens

Nous sommes aussi très attentifs aux politiques ESG (environnement, social et gouvernance) des entreprises. Or, les valeurs françaises sont plus avancées que leurs homologues européennes. Leurs notes ESG sont plus élevées que la moyenne observée dans la zone euro, selon notre méthodologie de notation, aussi bien sur les marchés actions (1,44 contre 1,23) que sur les marchés obligataires (1,15 contre 0,85). En France, les pouvoirs publics, les grandes entreprises, les investisseurs institutionnels et les sociétés de gestion se montrent très concernés par ces enjeux et s'appuient depuis de nombreuses années sur des dispositions réglementaires exigeantes. Les gérants d'actifs français ont également lancé des démarches d'engagement qui ont porté leurs fruits et qui leur permettent désormais d'insuffler les bonnes pratiques dans l'univers des petites et moyennes capitalisations. Dans ce contexte, ces midcaps sont

tirées vers le haut en matière d'ESG, car elles cherchent à s'inspirer des politiques RSE mises en place par les plus grands groupes.

Le premier marché du crédit libellé en euro

Sur les marchés obligataires aussi, les entreprises françaises se distinguent. Les grands groupes en particulier ont une culture de financement par les marchés très forte. Ainsi, la France est le premier marché du crédit libellé en euro, avec 1330 milliards d'euros, soit 22 % des encours, répartis entre 155 émetteurs (à fin juillet 2024). Ce marché très large offre aux investisseurs une grande richesse d'opportunités, en termes de secteurs et de profils d'émetteurs, investment grade comme high yield. Le segment des financières bénéficie de la présence des grandes banques françaises, avec différents niveaux de séniorité de la dette, dont les très sécurisés *covered bonds*. De même, le marché monétaire, qui est un rouage clé du financement des entreprises et des banques, est particulièrement actif en France.

Enfin, en termes de liquidité, les investisseurs apprécient la dette souveraine française. En France, cette liquidité est très activement gérée par le Trésor. Il est également attentif à offrir une courbe des taux dont tous les segments sont alimentés régulièrement et a historiquement fait preuve d'innovation : la première OATi (indexée sur l'inflation) a été lancée dès 1999 et la première OAT verte début 2017. Aujourd'hui, la France est le premier émetteur souverain de « green bonds » en zone euro, avec une part de marché de 17 % (à fin juillet 2024).

Les recherches de rendement, de diversification et de bonnes pratiques ESG trouvent naturellement de multiples réponses sur les marchés financiers français.

1. Baromètre de l'Attractivité de la France 2024 (EY) – Mai 2024 - 2. Performance du CAC Mid&small : + 87,26 % sur 10 ans à fin 2023

Les stratégies d'investissement responsable s'affinent

CARACTÉRISTIQUES ESG IMPORTANTES

Accordez-vous de l'importance aux caractéristiques suivantes lors de vos décisions d'investissement en France ?

Politique d'exclusions mise en oeuvre

Oui **70,6%**

Non **29,4%**

Label ISR d'Etat

Oui **40%**

Non **60%**

Classification SFDR

Oui **61,1%**

Non **38,9%**

Démarche d'impact

Oui **92,8%**

Non **7,2%**

→ **La démarche d'impact** est la caractéristique ESG qui recueille **le plus d'opinions favorables**, parmi les répondants.

IMPLICATION DES ACTIONNAIRES

Que pensez-vous de l'implication des actionnaires pour influencer sur des résolutions responsables au sein des entreprises ?

Elle apporte une dynamique pour agir et engager une entreprise à devenir plus durable

57,5%

Elle peut influencer les décisions stratégiques de l'entreprise

38,5%

Elle reste marginale et n'a encore que peu d'effet

3,8%

→ **Pour plus de la moitié des répondants**, l'implication des actionnaires apporte une dynamique pour agir et engager **une entreprise à devenir plus durable**.

ENTRETIEN

« Notre approche de l'investissement à impact se fonde sur notre expertise de gérant français »

Quelle est l'approche de BFT Investment Managers concernant l'investissement à impact en France ?

Nous approchons l'investissement à impact avec l'expertise d'un gérant français : nous avons une bonne connaissance des valeurs et des investisseurs français et nous souhaitons apporter un soutien à l'économie nationale. Nous sommes investis à hauteur de 10 milliards d'euros sur environ 200 entreprises françaises, en fonds actions, obligataires et monétaires. Nous avons défini deux piliers pour notre stratégie d'impact : le pilier environnemental et climatique, ainsi que le pilier social. Ils se concrétisent par la gestion d'un fonds emploi, qui apporte son soutien aux entreprises contribuant à l'amélioration de l'emploi en France, et d'un fonds d'obligations durables, destiné à financer la transition environnementale et sociale.

Quels constats vous ont incité à retenir plus spécifiquement la thématique sociale ?

Nous constatons que la thématique sociale était bien moins couverte par les investisseurs que la thématique environnementale. Or, dans le sillage de la crise du Covid, les questions de disparités en matière de conditions de travail selon les emplois et de précarité ont été mises en exergue. En outre, la France a un problème structurel de chômage, comparé à ses voisins européens, plus particulièrement concernant les juniors et les seniors. Aussi, une initiative dans ce domaine nous est parue très pertinente. Notre fonds Emploi a été lancé en juin 2021 et nous travaillons avec Humpact, une agence de notation spécialiste des enjeux sociaux. Outre le critère de la création d'emplois, nous sommes attentifs à la politique sociale des entreprises et au partage de la valeur en particulier.

L'un des piliers de l'investissement à impact est la mesurabilité. Comment abordez-vous ce sujet ?

La mesure de l'impact permet de rendre compte à l'investisseur de façon transparente. Réalisée annuelle-



JULIE FARDOUX
RESPONSABLE DE
LA STRATÉGIE ESG,
BFT INVESTMENT MANAGERS

ment, elle doit être fiable et de qualité. Nous nous appuyons sur des experts indépendants. Humpact évalue la politique sociale des entreprises à travers 150 indicateurs, dont 60 indicateurs quantitatifs et 90 indicateurs qualitatifs. Cette évaluation repose sur trois piliers : la création d'emploi, l'emploi des juniors, des seniors et des personnes en situation de handicap, et la qualité des politiques RH (égalité entre les hommes et les femmes, partage de la valeur...). Concernant notre fonds d'obligations durables, nous combinons des indicateurs environnementaux pour les obligations vertes (tonnes de CO₂ évitées...) avec des indicateurs sociaux pour les obligations sociales, qui dépendent des types de projets financés (nombre d'emprunteurs précaires bénéficiaires d'un crédit immobilier, nombre de bénéficiaires d'accès aux soins en hôpital ou en maison de retraite...).

L'investissement à impact se caractérise aussi par l'intentionnalité de la démarche. Quelles en sont les composantes ?

L'intentionnalité, c'est-à-dire l'intention de générer un impact environnemental ou social positif est le point de départ de toute démarche d'investissement à impact. Il s'agit de définir des objectifs et indicateurs d'impact ex ante, et de mettre en place une gouvernance

robuste et des ressources internes dédiées. Au moment du lancement d'un fonds, nous devons préciser notre intention, des objectifs et des indicateurs. Ces objectifs représentent un engagement qui oriente les décisions d'investissement. L'approche est différente de celle d'un fonds thématique, car nous avons des obligations de reporting sur les résultats obtenus. Nous nous sommes dotés d'une gouvernance, avec un Comité d'impact, pour suivre les mesures d'impact, faire évoluer notre méthodologie, intégrer de nouvelles métriques dans nos processus d'analyse et d'investissement.

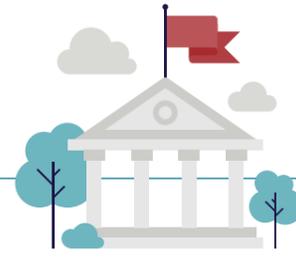
Comment votre stratégie d'impact se traduit-elle dans votre démarche d'engagement ?

Nous menons des campagnes d'engagement pour inciter des entreprises du fonds représentatives de différents secteurs à améliorer leurs pratiques sur certains axes relatifs à l'emploi. Sur la période 2021-2023, nous avons choisi le thème de l'emploi des jeunes, et avons sollicité plusieurs entreprises dont BNP Paribas, Danone, Kering ou Sanofi. Nous cherchons à identifier leurs bonnes pratiques, à mieux connaître leur stratégie, leurs initiatives concernant l'emploi des jeunes, et à voir comment les améliorer, en leur proposant des objectifs quantitatifs et qualitatifs, avec un suivi dans le temps. Nous avons lancé une deuxième campagne d'engagement pour la période 2023-2025, concernant la relocalisation des emplois en France. L'objectif est de trouver des réponses au problème de la désindustrialisation, des pertes de compétence et de souveraineté, dans les secteurs de la santé, de l'électronique, des microprocesseurs en particulier. Nous avons ciblé des entreprises qui bénéficient du Plan France 2030, afin de savoir comment se concrétisent leurs engagements, en termes de relocalisation ou de création de nouvelles activités industrielles sur notre territoire. Nous souhaitons ainsi établir un dialogue et mener un travail collaboratif avec les entreprises concernées.



INVESTISSEMENTS EN FRANCE

Principaux enseignements tirés des réponses des investisseurs institutionnels



Des investisseurs institutionnels très concernés par les enjeux de l'investissement en France



Plus de **50 %** des répondants **pilotent spécifiquement leur allocation « France »**



Près de **35 %** des répondants ont **renforcé leur allocation sur la France depuis 2020**



35 % des répondants souhaitent **renforcer le poids de la France au cours des 12 prochains mois**



Près de **50 %** des répondants, investissent en France pour contribuer **au financement des entreprises françaises**

Des investissements en France fondés sur des convictions fortes



Pour **64 %** des répondants, les investissements en France sont le fruit d'un **choix d'allocation stratégique ou tactique**



Pour **60 %** des répondants, la principale opportunité offerte par l'investissement en France est **l'importante profondeur de marché**



Pour **75 %** des répondants, **la transition énergétique** est la thématique la plus porteuse en France



Plus de **40 %** des répondants privilégient **les obligations cotées**



Près de **50 %** des répondants privilégient **le secteur du numérique**



38,5 % des répondants privilégient le secteur de **l'industrie pharmaceutique et de la santé**

Des démarches d'investisseurs responsables volontaires



93 % des répondants accordent de l'importance à **la démarche d'impact**, lors de décisions d'investissement en France



70 % des répondants accordent de l'importance **aux politiques d'exclusion** mises en oeuvre



Près de **60 %** des répondants estiment que l'implication des actionnaires peut insuffler une dynamique pour engager **les entreprises à devenir plus durables**

« L'engagement est une démarche efficace pour inciter les entreprises à réorienter leur stratégie vers la transition énergétique »

Quelle est l'importance de vos investissements en France dans l'ensemble de vos encours et quelle est leur répartition en termes de classes d'actifs ?

La France a globalement un poids significatif dans les actifs dédiés d'EDF. Elle a cependant un poids variable selon les classes d'actifs, qui est lié à des investissements spécifiques. Les actifs de rendement (infrastructures et immobilier) sont ainsi investis à plus de 60 % dans l'hexagone. Depuis la création d'EDF Invest, il y a une dizaine d'années, nous avons décidé d'une montée en puissance des investissements en infrastructures equity, qui nous offrent la stabilité de leurs cash flows. Ils représentent désormais 20 % de la totalité de nos portefeuilles. Concernant nos portefeuilles obligataires, le poids de la France est conforme aux benchmarks à environ 25 %, avec une certaine latitude tactique. La poche des actifs de croissance, principalement composée d'actions internationales est exposée d'une manière plus limitée aux marchés français, à hauteur de 3 % environ, en phase avec le MSCI World. Dans ce domaine nous visons principalement la diversification internationale.

Comment participez-vous aux initiatives de place en faveur du financement de l'économie française ?

Nous souhaitons participer activement à ces initiatives de place. Nous accompagnons ainsi l'initiative Tibi afin de promouvoir un écosystème favorable au secteur technologique à travers des sociétés de gestion basées en France. Nous avons apporté 200 millions d'euros à l'occasion de Tibi 1, répartis à égalité entre actifs cotés et non cotés, et renouvelons notre apport, dans les mêmes conditions, à l'occasion de Tibi 2. Nous considérons qu'en participant à cette initiative nous concilions la contribution au développement éco-



ARNAUD MÉMIN
RESPONSABLE DU PÔLE GESTION
DES ACTIFS DÉDIÉS COTÉS,
EDF

nomique de la France et de l'Europe et la performance financière, car la technologie représente la croissance future de nos économies, génère des gains de productivité et améliore notre position dans la compétition internationale. Nous participons aussi aux initiatives en faveur du climat et de la biodiversité, avec les institutionnels de la place. Ces initiatives créent une émulation entre les investisseurs, permet d'identifier de bonnes pratiques dans ces domaines et en particulier d'améliorer la qualité des données fournies par les entreprises à leur demande.

Quels sont selon vous les atouts de l'économie française ?

En premier lieu, la stabilité des institutions est un élément clé d'attractivité de la France. Par ailleurs, la compétitivité de nos entreprises est favorisée par la qualité de la main d'œuvre, la qualité des infrastructures, ainsi que le coût de l'électricité et son caractère décarboné. Ce dernier point est crucial dans la perspective de l'électrification des usages.

Comment votre stratégie d'investisseur responsable s'est-elle affinée au cours des dernières années ?

L'investissement responsable est un sujet de première importance chez

EDF. Nous avons mis en place dès 2019 un bilan des risques climatiques de nos portefeuilles (actions, obligations et non cotés). Puis, nous avons élaboré en 2020 une charte d'investisseur responsable, couvrant en particulier les enjeux climatiques et de gouvernance. Plus récemment, en 2023, nous avons cherché à réduire notre risque de transition en implémentant une trajectoire nette zéro dans nos portefeuilles crédit, à travers nos sociétés de gestion. L'objectif est de bien flécher nos investissements vers une économie décarbonée, sans pénaliser notre rendement. Nous nous fondons sur de grands principes internationaux reconnus, tels que les PRI (Principes pour un investissement responsable) la Convention de l'OCDE, l'interdiction de certaines armes... Nous ne sommes pas pour autant favorables à des exclusions normatives, au-delà de ce qui est interdit par des traités internationaux. Les exclusions créent des biais, affectent le rapport rendement risque à long terme, ce que nous ne considérons pas comme souhaitable en tant qu'investisseur financier.

Comment cette démarche d'investisseur responsable s'est-elle traduite dans votre politique d'engagement ?

Nous avons développé une politique d'engagement en matière de gouvernance depuis plusieurs années. En 2024, nous avons mis l'accent sur le risque climat, à travers notre politique de vote. L'engagement est une démarche efficace pour inciter les entreprises à réorienter leur stratégie et leur politique d'investissement vers la transition énergétique. Nous souhaitons que les sociétés de gestion avec lesquelles nous collaborons intègrent le sujet du climat dans leur politique de vote et respectent le cap que nous avons fixé.

L'attrait des épargnants pour les investissements «made in France»

Quel est le rôle d'un groupe bancaire français pour inciter les Français à orienter leur épargne vers le financement de l'économie ?

ANTOINETTE FLACHAIRE DE ROUSTAN : L'épargne financière des Français est particulièrement abondante, à 6 296 milliards d'euros fin juin 2024 (selon la Banque de France), et leur taux d'épargne est élevé, à 17,6 %. 15,5 % seulement de cette épargne financière est investie en actions cotées, directement ou indirectement via des OPC ou des unités de compte. La méconnaissance des marchés financiers incite les Français à se tourner vers les dépôts, les placements réglementés et les supports en euros de l'assurance-vie, à leurs yeux plus compréhensibles et sécuritaires, mais qui leur offrent une faible diversification en termes de rendement/risque. Il est naturel que les acteurs français du marché de l'épargne aient un rôle à jouer en matière d'éducation financière. Cela passe par une offre de produits lisible, pour permettre la compréhension des principaux risques et du potentiel de rendement des produits. En tant que société de gestion filiale d'un groupe bancaire français, nous nous devons aussi de bien accompagner les réseaux, en contribuant à la formation des conseillers et en leur apportant des modules de formation à destination des clients finaux. Le souhait de beaucoup de Français de privilégier le «Made in France» doit nous inciter à les encourager à faire le lien avec leur démarche d'épargnant.

CLAIRE CREYSSELS : Dans cette perspective, nous devons expliquer aux épargnants en quoi leur épargne est utile au soutien de l'économie locale et pas seulement des grands groupes, en leur apportant des preuves, à travers des rapports d'impact sur les financements de projets et les engagements des entreprises. La formation des conseillers bancaires est aussi indispensable, car pour convaincre leurs

clients, ils doivent avant tout être eux-mêmes convaincus. Dans le contexte post-Covid, de prise de conscience de la nécessité de réindustrialiser les territoires, la proposition d'investir en France rencontre un très fort intérêt. C'est un argument aussi important que celui de la performance.

Comment répondre au mieux au souhait de beaucoup de Français de donner du sens à leur épargne ?

C.C. : Grâce au questionnaire sur les préférences en matière d'investissement responsable soumis aux clients, nous avons pu constater que la majorité des clients particuliers souhaite investir de manière responsable. Ils portent de l'attention aux conséquences environnementales, sociales, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption de leurs placements financiers. En intégrant des critères ESG dans nos stratégies d'investissement, nous répondons à une demande croissante des investisseurs, parce que l'ESG n'est pas simplement une tendance ou un mot à la mode. C'est une façon de penser qui transforme notre manière d'agir. Nos décisions d'investissement ont un impact sur la planète et sur la société.

A. F. DE R. : Une enquête récente du Forum pour l'investissement responsable (FIR) démontre que plus de la moitié des épargnants français (51 %) prennent en compte les impacts environnementaux et sociaux dans leurs décisions d'investissement. Or depuis plus de vingt ans les entreprises françaises sont soumises à des exigences réglementaires spécifiques, en plus de la réglementation européenne, dans ce domaine, avec la loi NRE, de 2001, imposant un reporting sur les conséquences sociales et environnementales de leurs activités, la loi sur le devoir de vigilance, de 2017, la loi énergie climat et la loi Pacte, de 2019. L'historique de nos entreprises



CLAIRE CREYSSELS
DIRECTRICE DES RELATIONS LCL
AMUNDI



ANTOINETTE FLACHAIRE DE ROUSTAN
DIRECTRICE DES OPÉRATIONS,
ESG ET PARTENARIATS
BFT INVESTMENT MANAGERS

en matière de RSE améliore la lisibilité de leur impact sur nos territoires, pour répondre aux attentes des épargnants. Nous informons ces derniers de nos démarches d'investisseur responsable, à travers nos campagnes d'engagement par exemple, et nous communiquons sur les résultats obtenus avec nos rapports d'impact.

Constatez-vous que les efforts des pouvoirs publics (loi Pacte, loi industrie verte, PEA PME, PER) pour orienter l'épargne vers le financement des entreprises françaises portent leurs fruits ?

C.C. : L'incitation fiscale, telle que celles du PEA ou du PER, est déterminante. Le PEA PME a connu récemment un bon développement : ses encours ont presque doublé entre 2020 et 2023. De même, le PER, créé en 2019 et dont la vocation est de stimuler l'épargne long terme, affiche un encours de près de 110 milliards d'euros (à fin mars 2024). Les flux d'investissement en faveur du financement de l'économie réelle sont aussi la conséquence directe d'une offre de produits d'épargne qui s'est beaucoup étoffée au cours des dernières années.



Société anonyme au capital de 1600 000 euros
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 98026
Siège social : 91-93 Boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

www.bft-im.fr
[@linkedin.com/company/bft-im](https://www.linkedin.com/company/bft-im)

Société anonyme au capital de 511619 085 euros — Société financière — Établissement de crédit régi par le Code
monétaire et financier — 91-93, boulevard Pasteur, 75015 PARIS.

Le présent document ne constitue en aucun cas une offre d'achat ou une sollicitation de vente et ne peut être assimilé ni à une sollicitation pouvant être considérée comme illégale ni à un conseil en investissement. BFT IM n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. BFT IM ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de BFT IM, à aucune personne tierce, qui serait contraire aux dispositions légales et réglementaires.
